

### PROGRAMME DE LA FORMATION

### 1- PRÉVENTION: (4h)

Evolution de la réglementation en matière de prévention. Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...). Accessibilité du public.

### 2- MOYENS DE SECOURS: (2h)

Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours.

Agents extincteurs, SSI, moyens d'extinction.

# 3- GESTION DU PC SÉCURITÉ: (3h)

Gestion du PC en situation de crise.

Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours.

Gestion d'une évacuation.

Compte-rendu à la hiérarchie.

# 4- ORGANISATION D'UNE SÉANCE DE FORMATION : (2h)

Formation des agents de l'équipe.

Les méthodes pédagogiques :

- Pratique de l'animation.
- Déroulement chronologique d'une séance.







# PROGRAMME DE LA FORMATION

## 5- L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE : (3h)

Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité :

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gérer les conflits
- Gestion des documents administratifs.

#### **VALIDATION DE LA FORMATION:**

La présence à l'ensemble des séquences du recyclage est obligatoire.

Transmission à l'employeur d'une appréciation individuelle des agents pendant les séquences pratiques (dans le cas d'une défaillance notoire, le centre de formation proposera une remise à niveau).

Un diplôme par équivalence, conforme à la règlementation, est remis à l'occasion du premier recyclage des personnels titulaires des diplômes ou des qualifications reconnues équivalentes par les arrêtés du 18/05/1998.

Ce diplôme est signé par le SDIS ou son représentant.

#### **MOYENS PEDAGOGIQUES:**

**Théorie:** Exposés-débats, supports audio-visuels, support de cours individuels, SSI pédagogique.

**Pratique :** Moyens d'évaluation : Travaux pratiques, mise en situation, extinction de feux réels au moyen d'extincteurs et de robinets d'incendie armés (R.I.A).

#### **CADRE REGLEMENTAIRE**

Les personnels des services de sécurité incendie en exercice doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par une centre de formation agréé conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005.

Site internet\*: http://www.securiteam.fr/index.php/accueil/options-formation/



5 rue Simone Signoret - 56100 LORIENT

Tél.: 02.97.85.92.91 - Fax: 02.97.81.12.05 - Mail: options-formation@securiteam.fr



#### FLQ — version 3 -14/03/2024 RS5642, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER - 10/12/2021



